

One copy per
staff member

16 May 1968

GATT Office Circular No. 179

ESTABLISHMENT OF EXTERNAL RELATIONS SECTION -
OFFICE OF THE DIRECTOR-GENERAL

A. As from 15 May 1968 an External Relations Section will be established in the Office of the Director-General. The section will be headed by Mr. H. Dittman, (Assistant Director-General), Special Assistant for External Relations, who will:

- (a) provide the Director-General with such information and advice as would assist the Director-General in the discharge of his political responsibilities towards the CONTRACTING PARTIES;
- (b) assist and advise the Director-General on public relations and on public information matters.

For these purposes, the Special Assistant will, on behalf of the Director-General:

- (i) maintain liaison with governments and keep himself informed of developments in national policies;
- (ii) supervise the work of the Information and Library Services; relations with the Press; the preparation and dissemination of information on the work of the Organization.

B. As from 15 May 1968, Mr. M. Monsalve and Mrs. S. Henrioud will be transferred to the External Relations Section in the Office of the Director-General.

O. Long
Director-General

Un exemplaire à chaque
membre du personnel

16 mai 1968

Circulaire intérieure n° 179

CREATION D'UNE SECTION DES RELATIONS EXTERIEURES
AU CABINET DU DIRECTEUR GENERAL

A. Il est créé au Cabinet du Directeur général, à compter du 15 mai 1968, une Section des relations extérieures. Cette Section est dirigée par M. H. Dittman (Sous-Directeur général), Assistant spécial pour les relations extérieures, dont les fonctions sont définies comme suit:

- a) donner au Directeur général des renseignements et des avis lui permettant de s'acquitter de ses responsabilités de caractère politique à l'égard des PARTIES CONTRACTANTES;
- b) aider et conseiller le Directeur général en matière de relations publiques et d'information du public.

A cet effet, l'Assistant spécial, agissant au nom du Directeur général:

- i) assure la liaison avec les gouvernements et se tient informé de l'évolution des politiques nationales;
- ii) exerce la haute direction des travaux des Services de l'information et de la bibliothèque, des relations avec la presse, ainsi que de la préparation et de la diffusion des informations sur les activités de l'Organisation.

B. A compter du 15 mai 1968, M. M. Monsalve et Mme S. Henrioud sont mutés à la Section des relations extérieures, Cabinet du Directeur général.

O. Long
Directeur général

./.